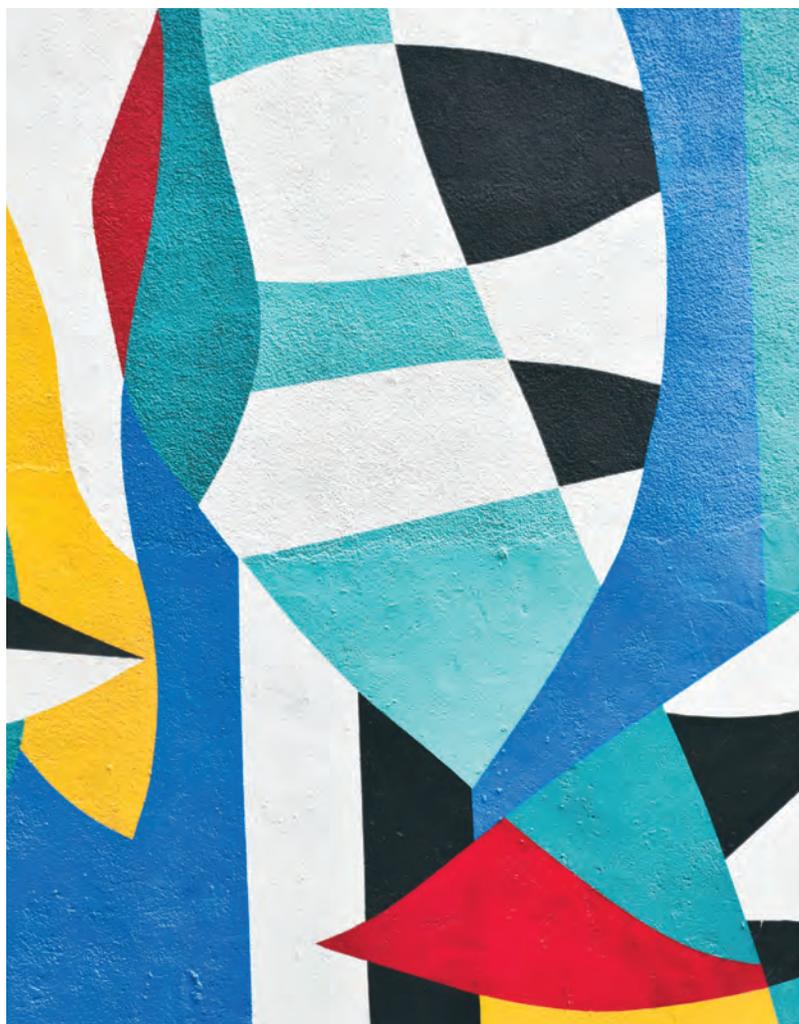


Sous la direction de

Stéphanie Bernier, Marie-Pier Luneau et Pierre Rajotte

Liberté et contraintes dans la littérature québécoise

Mélanges offerts en hommage aux travaux de Pierre Hébert



Les Presses de l'Université de Montréal

TABLE DES MATIÈRES

Remerciements	7
Introduction	9
Paroles entravées et voies de contournement	
CHAPITRE 1	
Libertinage, censure et politique. Le sérail chez Jacques Grasset de Saint-Sauveur (1757-1810)	19
<i>Bernard Andrès</i>	
CHAPITRE 2	
L'actrice et le journaliste. Les ultramontains et le théâtre	47
<i>Lucie Robert</i>	
CHAPITRE 3	
Dire ou s'interdire de dire au début du xx ^e siècle. L'ombre de l'autocensure et le fameux discours de Camille Roy sur la <i>nationalisation</i> de la littérature canadienne en 1904	65
<i>Kenneth Landry</i>	
CHAPITRE 4	
Marie-Claire Daveluy, Schopenhauer et le vote des femmes. La trajectoire brisée d'une suffragiste	87
<i>Louise Bienvenue</i>	
CHAPITRE 5	
Entre liberté et contrainte, l'inévitable compromis. Félix Leclerc chez Fides	III
<i>Marie-Pier Luneau</i>	

Contraintes génériques et créativité

CHAPITRE 6

- Écrire en prose libre. Les lettres de Saint-Denys Garneau 135
Michel Biron

CHAPITRE 7

- Jack Kerouac, écrivain de la contrainte franco-américaine 151
Jean Morency

CHAPITRE 8

- Le lectorat des *comic books* de superhéros traduits
par les Éditions Héritage. Une instance contraignante? 167
Philippe Rioux

CHAPITRE 9

- La pratique du récit de voyage au XXI^e siècle. Créer de l'inconnu
à partir de la contrainte du connu 187
Pierre Rajotte

Points de vue sur la contrainte et la liberté

CHAPITRE 10

- Biographie et censure. L'exemple de « l'affaire Claude Jutra » 215
*Yves Lever**

CHAPITRE 11

- À la défense de la liberté universitaire. Entretien avec
Pierre Hébert 229
Stéphanie Bernier

CHAPITRE 12

- La {vraie} faillite de l'université. Les sept péchés capitaux 247
Pierre Hébert

- Notices biographiques 253

- Liste des principales publications de Pierre Hébert 257

NOTICES BIOGRAPHIQUES

Écrivain, conférencier et professeur émérite à l'Université du Québec à Montréal, **Bernard André** est membre de la Société des Dix et de la Société royale du Canada. Il s'intéresse à l'origine des lettres québécoises et à l'histoire de l'humour au Québec. Il a notamment publié *Écrire le Québec. De la contrainte à la contrariété* (XYZ éditeur, 1990, 2001), *Histoires littéraires des Canadiens au XVIII^e siècle* (Presses de l'Université Laval, 2012, 2020) et *L'humour des Poilus canadiens-français dans la Grande Guerre* (Presses de l'Université Laval, 2018). Avec Pierre Hébert et Alex Gagnon, il a codirigé *l'Atlas littéraire du Québec* (Fides, 2020). Son site web : bernardandres.com.

Stéphanie Bernier est professeure adjointe au Département des littératures de langue française de l'Université de Montréal et membre du Centre de recherche interuniversitaire sur la littérature et la culture québécoises (CRILCQ). Sa thèse de doctorat a remporté le Prix de la meilleure thèse de doctorat – Sciences humaines et sociales 2019 de l'Université de Sherbrooke. Elle a participé au projet d'édition de la correspondance de Louis Dantin et a codirigé différents ouvrages collectifs dont *Nouveaux regards sur nos lettres. La correspondance d'écrivain et d'artiste au Québec* (Presses de l'Université Laval, 2020).

Louise Bienvenu est professeure titulaire au Département d'histoire de l'Université de Sherbrooke. Ses publications récentes ont porté sur l'histoire des collèges classiques aux XIX^e et XX^e siècles, sur la rééducation des mineurs au centre de Boscoville et sur l'état de l'historiographie québécoise. Elle prépare présentement, avec Pierre Hébert, une étude biographique sur Marie-Claire Daveluy (1880-1968), femme de lettres et historienne.

Michel Biron est professeur au Département des littératures de langue française, de traduction et de création de l'Université McGill. Il a coécrit *l'Histoire de la littérature québécoise* (Boréal, 2007) avec François Dumont et Élisabeth Nardout-Lafarge (et la collaboration de Martine-Emmanuelle Lapointe). Il est aussi l'auteur de plusieurs essais sur la littérature québécoise, dont *L'absence du maître. Saint-Denys Garneau, Ferron, Ducharme* (Presses de l'Université de Montréal, 2000). Il a consacré récemment une biographie au poète de Saint-Denys Garneau (Boréal, 2015) et a édité la correspondance de ce dernier (Presses de l'Université de Montréal, 2020).

Chercheur et historien de la littérature québécoise, **Kenneth Landry** a passé toute sa carrière professionnelle à l'Université Laval. Il a longtemps été associé à deux grands projets de recherche : le *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec* et *La vie littéraire au Québec*. Il a également participé à de nombreux collectifs, notamment le *Dictionnaire de la censure au Québec. Littérature et cinéma* (Fides, 2006) et, plus récemment, à l'ouvrage *À la recherche des régionalismes artistiques et littéraires* (Presses de l'Université Laval, 2014). Retraité, il continue de s'intéresser à l'histoire de la culture au Québec.

Critique, historien et analyste du cinéma québécois, **Yves Lever** (1942-2020) a signé plus d'une dizaine d'ouvrages incontournables sur le sujet, dont son plus récent, la biographie *Claude Jutra*, parue en 2016 chez Boréal. Avec Pierre Hébert et Kenneth Landry, il a dirigé le *Dictionnaire de la censure au Québec. Littérature et cinéma* (Fides, 2006). Yves Lever a enseigné au collège Ahuntsic à Montréal de 1947 à 2003.

Professeure titulaire au Département des arts, langues et littératures de l'Université de Sherbrooke, **Marie-Pier Luneau** est directrice du GRÉLQ et codirectrice de la revue internationale *Mémoires du livre / Studies in Book Culture*. Elle s'intéresse aux stratégies d'écrivains et à la littérature populaire. Avec Jean-Philippe Warren, elle mène le projet « De l'amour à dix sous », consacré aux fascicules de romans sentimentaux publiés au Québec dans l'après-guerre.

Jean Morency est professeur titulaire au Département d'études françaises de l'Université de Moncton. Son principal champ de recherche est la question de l'américanité de la littérature québécoise, à laquelle il a

consacré deux ouvrages, *Le mythe américain dans les fictions d'Amérique. De Washington Irving à Jacques Poulin* (Nuit blanche éditeur, 1994) et *La littérature québécoise dans le contexte américain* (Éditions Nota bene, 2012), ainsi que plusieurs articles savants et chapitres d'ouvrages collectifs. Il est membre de la Société royale du Canada.

Pierre Rajotte est professeur titulaire à l'Université de Sherbrooke. Il est l'auteur de deux livres, *Les mots du pouvoir ou le pouvoir des mots* (L'Hexagone, 1991) et *Le récit de voyage au XIX^e siècle. Aux frontières du littéraire* (Éditions Triptyque, 1997), et de divers articles publiés dans des revues canadiennes et européennes. Sont parus sous sa direction les ouvrages *Lieux et réseaux de sociabilité littéraire au Québec* (Éditions Nota bene, 2001), et *Le voyage et ses récits au XX^e siècle* (Éditions Nota bene). Depuis plus de vingt-cinq ans, il est coauteur de la série *La vie littéraire au Québec*, publiée aux Presses de l'Université Laval, une série d'ouvrages (six volumes parus et un septième à paraître) qui propose une importante relecture de l'histoire littéraire du Québec.

Chercheur postdoctoral à l'Université Concordia, **Philippe Rioux** est titulaire d'un doctorat de l'Université de Sherbrooke en études françaises incluant un cheminement en histoire du livre de l'édition (Prix de la meilleure thèse de doctorat – Sciences humaines et sociales 2020). Ses travaux portent sur l'histoire de la bande dessinée en Amérique du Nord et, plus spécifiquement, sur les transferts culturels entre les corpus américains et québécois. Dans le cadre d'un stage postdoctoral réalisé à l'Université Concordia, il s'intéresse aussi aux représentations de l'héroïsme dans la littérature en fascicule et les bandes dessinées publiées au Québec.

Lucie Robert a enseigné la littérature québécoise à l'Université du Québec à Montréal jusqu'à l'été 2020. Elle est membre du Centre de recherche interuniversitaire sur la littérature et la culture québécoises (CRILCQ), où elle codirige le collectif *La vie littéraire au Québec, 1764-1947* (Presses de l'Université Laval, 6 vol. parus depuis 1991 ; vol. 7 en préparation). Ses plus récents ouvrages s'intitulent *Apprivoiser la modernité. La pièce en un acte de la Belle Époque à la Crise* (Éditions Nota bene, 2012), *Le théâtre en revue* (Presses de l'Université du Québec, 2014) codirigé avec Shawn Huffman, et *La littérature comme objet social II. Mélanges offerts à Denis Saint-Jacques* (Éditions Nota bene, 2019), codirigé avec Marie-Andrée Beaudet et Micheline Cambron. Elle est membre de la Société des Dix.

INTRODUCTION

*Stéphanie Bernier, Marie-Pier Luneau
et Pierre Rajotte*

Pierre Hébert conclut son essai sur la création d'un espace amoureux dans l'œuvre de Jacques Poulin en ces termes : « [...] plusieurs autres lectures eussent pu faire comprendre ces romans ; mais *comprendre* veut dire prendre avec soi, et c'est sur cette ligne souvent ténue que j'ai essayé de me tenir [...] »¹. » On pourrait dire que, pendant sa prolifique carrière à l'université, Pierre Hébert a *pris avec lui* la littérature québécoise, qu'elle ait croisé son chemin sous la forme de romans, d'essais, d'imprimés les plus divers, qu'elle ait concerné des œuvres anciennes ou contemporaines. Depuis ses travaux pionniers sur le journal intime au Québec, jusqu'à sa plus récente contribution – la première biographie de Louis Dantin² –, c'est patiemment qu'il a arpenté, en long et en large, ce riche territoire, sans cesser de s'étonner et d'en éprouver le pouvoir de fascination.

Mais plus encore, Pierre Hébert a ouvert la voie à un important champ de recherche pour l'histoire littéraire et culturelle du Québec : son « cycle de la censure », mené sur près de vingt ans, constitue l'un des principaux legs de son parcours universitaire. Parus au tournant des années 2000, les deux volets de *Censure et littérature au Québec (Le livre*

1. N.D.E. L'utilisation du genre masculin comme un neutre est une pratique de la maison d'édition.

Pierre Hébert, *Jacques Poulin. La création d'un espace amoureux*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1997, p. 195.

2. P. Hébert, *Vie(s) d'Eugène Seers / Louis Dantin. Une biochronique littéraire*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2021, 560 p.

*crucifié (1625-1919)*³ et *Des vieux couvents au plaisir de vivre (1920-1959)*⁴) ont mis au jour les mécanismes des pratiques censoriales telles qu'elles se sont exercées au Québec des débuts de la colonie jusqu'aux abords de la Révolution tranquille. Avec le *Dictionnaire de la censure au Québec*⁵, lui et ses collègues Yves Lever et Kenneth Landry ont fait dialoguer littérature et cinéma pour couvrir un vaste territoire, qui a établi dans toute leur historicité les fondements du contrôle des discours au Québec. Dès lors, quelles perspectives adopter pour étudier aujourd'hui les dispositifs de contrainte en littérature québécoise? Les chercheurs ayant collaboré à ce collectif ont travaillé de près avec Pierre Hébert et ont souhaité, par leur contribution, reconnaître son apport essentiel à l'avancement des connaissances sur la littérature québécoise.

«L'art naît de contraintes, vit de luttes et meurt de liberté⁶», écrivait André Gide dans *Nouveaux prétextes*. Le système de régulation fait donc partie intégrante de la genèse de l'œuvre. Sans diminuer la portée des multiples formes de pouvoir exercées à l'égard de l'expression littéraire, il nous semble que le choc provoqué par le duel opposant la liberté de création et les dispositifs de la contrainte produit une série d'effets, de retombées, qu'il nous importe d'interroger. Des écrits de la Nouvelle-France à nos jours, comment la production littéraire a-t-elle, tant bien que mal, composé avec les entraves, qu'elles soient contextuelles ou textuelles? Si les travaux de Pierre Hébert ont insisté sur le pouvoir exercé par les autorités cléricales dans l'histoire littéraire du Québec, quelles autres pressions ont pu infléchir autant les trajectoires des auteurs que les textes eux-mêmes? La problématique de l'ouvrage, ouverte à de multiples formes de contraintes, vise notamment à cerner les effets de ces dernières, quelles qu'elles soient, dans une perspective externe (contraintes financières, familiales, genrées, idéologiques) ou interne (discursives, éditoriales, génériques, etc.). En somme, quels sont, d'hier à aujourd'hui, les mécanismes d'intégration ou, à l'inverse, les straté-

3. P. Hébert, avec la collaboration de Patrick Nicol, *Censure et littérature au Québec*, t. I: *Le livre crucifié (1625-1919)*, Montréal, Fides, 1997, 290 p.

4. P. Hébert, avec la collaboration d'Élise Salaün, *Censure et littérature au Québec*, t. II: *Des vieux couvents au plaisir de vivre (1920-1959)*, Montréal, Fides, 2004, 252 p.

5. P. Hébert, Yves Lever et Kenneth Landry (dir.), *Dictionnaire de la censure au Québec. Littérature et cinéma*, Montréal, Fides, 2006, 715 p.

6. André Gide, *Nouveaux prétextes. Réflexions sur quelques points de littérature et de morale*, Paris, Mercure de France, 1947, p. 17.

gies de contournement des cadres et impératifs qu'une époque impose au littéraire? À la limite, comment la contrainte peut-elle devenir un moteur ou, à tout le moins, un ressort de la création?

Les trois axes qui traversent ce collectif supposent différentes positions au sein du pôle réunissant en ses extrémités censure et liberté d'expression. Le premier axe, « Paroles entravées et voies de contournement », se rapporte aux cas les plus typiques de ce que Pierre Hébert rapprocherait, dans sa propre taxinomie, de la censure proscriptive. Suivant dans la mesure du possible une certaine progression chronologique, ils relatent tous, à leur manière, une forme de bras de fer avec la *doxa*. Bernard Andrès s'intéresse au curieux Jacques Grasset de Saint-Sauveur, né en Nouvelle-France au XVIII^e siècle, et retourné en Europe pour y vivre une vie d'aventurier (il aurait fréquenté nul autre que Casanova!). Tirer des oubliettes de l'histoire littéraire cet improbable personnage devient encore plus impératif lorsque l'on comprend qu'il est parvenu à défier subtilement les interdits de différents régimes politiques, notamment en se jouant des codes littéraires... Déployant des trésors d'inventivité narrative, Grasset en arrive à produire des œuvres libertines comportant des représentations inédites du sérail, en plus de se montrer fidèles, ethnographiquement, à l'esprit des Lumières.

En revenant sur la position tranchée de Jules-Paul Tardivel sur le théâtre, laquelle s'exprime notamment au moment où Montréal reçoit la visite de la « divine Sarah », le chapitre de Lucie Robert permet de reconsidérer les jugements péremptaires que l'on pose aujourd'hui sur la censure exercée par le « clergé catholique » à l'égard du théâtre. D'une part, elle montre que les positions du clergé quant à la pratique théâtrale sont complexes, voire contradictoires (la « grand-messe » n'incarne-t-elle pas l'exemple le plus ancien et le plus répandu de la mise en scène au Québec?), mais encore elle désigne la figure de l'actrice comme la véritable cible de censure du discours ultramontain. C'est bien ce personnage, incarné par un corps et doté d'une charge érotique, qui personnifie une modernité dérangeante. Dans sa relecture percutante de cet épisode de l'histoire littéraire du Québec, Lucie Robert montre bien comment la figure de Bernhardt n'est qu'un prétexte à la misogynie galopante que fait courir Jules-Paul Tardivel dans *La Vérité* et qui finit par éclabousser toutes les actrices, puis les femmes de lettres de l'époque.

Dans une perspective assez originale – du moins pour les habitués des textes de Camille Roy, que l'on associe facilement à la *doxa* –,

Kenneth Landry se penche sur les mécanismes ayant mené Roy à s'autocensurer, dans son célèbre discours sur la nationalisation de la littérature québécoise. Landry a raison de souligner la rareté des sources permettant de cerner ces phénomènes introspectifs qui souvent laissent peu de traces, d'où l'intérêt de cet apport à notre collectif. En reprenant le principe énoncé par Pierre Hébert et définissant la « vraie » censure non pas comme « celle qui interdit, mais qui oblige à dire⁷ », Landry montre que même ceux qui occupent des positions d'autorité dans le champ littéraire ne peuvent se soustraire aux déterminations qui le gouvernent implicitement.

Par ailleurs, devant les limites imposées au dicible, plusieurs réactions sont possibles et, par voie de conséquence, des positions médianes peuvent être adoptées. Le triste renoncement de Marie-Claire Daveluy à ses idéaux sur le suffrage féminin est l'un des exemples de ces compromis qui adviennent quand la parole progressiste se voit rabrouée par les ténors du patriarcat. Dans son chapitre, Louise Bienvenue montre bien comment la position militante de la jeune autrice des années 1920 met en péril sa carrière de femme de lettres, au point de la forcer à remettre le couvercle sur la marmite bien bouillante d'un féminisme qui l'avait amenée à contredire son idole Henri Bourassa. Le déplacement du parti pris militant de Daveluy vers d'autres prises de position plus modérées (notamment par le choix de ses sujets historiques ou à travers les personnages féminins qu'elle fait évoluer dans ses romans) place sa trajectoire en droite ligne avec celles des actrices, femmes de lettres et journalistes évoquées par Lucie Robert. Ensemble, ces deux chapitres rappellent à juste titre que, bien avant leur parole même, c'est la présence des femmes dans la sphère publique qui entraîne sur elles la suspicion. « Écrire dans la maison du père⁸ » veut très longtemps dire, au Québec, écrire si le père le veut bien.

Encore faudra-t-il écrire comme le veut le père, et cet impératif s'adresse aux femmes ainsi qu'aux hommes. Félix Leclerc traversera avec Fides un parcours éditorial quasi digne d'un roman d'apprentissage, le faisant passer de l'état de jeune auteur obéissant à écrivain tenant

7. P. Hébert, « Les aventures d'Anastasie au Québec : censure cléricale et littérature (1840-1960) », dans Laurent Martin (dir.), *Les censures dans le monde. XIX^e-XXI^e siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2016, p. 47-55.

8. Patricia Smart, *Écrire dans la maison du père. L'émergence du féminin dans la tradition littéraire du Québec*, Montréal, Québec Amérique, 1988, 337 p.

fermement à ses idées. Cette évolution pose des questions intéressantes sur la longévité possible de la relation auteur/éditeur (souvent comparée, d'ailleurs, à un couple), d'autant plus que Fides est une maison d'édition catholique, doctrine vis-à-vis de laquelle le Leclerc des années 1960 prend franchement ses distances. Sans tomber dans la censure nommément formulée, le comité éditorial de Fides est de plus en plus gêné par le contenu de certaines œuvres du nouveau « barde canadien », comme le désignent les médias français... En soubassement, ce chapitre de Marie-Pier Luneau témoigne de l'importance du recours aux archives en matière d'histoire de la censure, documents sans lesquels nombre des jeux de coulisses nous resteraient inconnus.

Le deuxième axe du présent ouvrage traite de contraintes génériques et de créativité. On le sait, toute prise de parole suppose son lot de contraintes, qui obligent bien souvent à trouver la parade, le moyen idoine ou à faire preuve d'innovation créatrice. Ramenant son regard en amont dans le temps, Michel Biron lance une question centrale dans la problématique du présent collectif : comment le statut d'un écrit, privé ou public, interfère-t-il dans l'espace de liberté que peut s'octroyer un écrivain ? Pour le dire autrement, en quoi, pour un poète québécois des années 1930, la lettre familière peut-elle offrir un contrepoids à l'imprimé qui, forcément, homogénéise une partie du discours ? La réponse à ces questions ne va pourtant pas de soi, et n'a rien d'universelle, nous rappelle Biron, mais l'exemple des lettres d'Hector de Saint-Denys Garneau permet pourtant d'observer à quel point le personnage de l'épistolier s'y débride, encore plus que dans son journal. Ce n'est pas tant que, dans la relation amicale, un autre Garneau s'exprime, c'est plutôt que, comme le montre le chapitre, l'espace épistolaire fait émerger pour le poète un tout autre rapport au monde et à la collectivité.

Le cas de Jack Kerouac, abordé par Jean Morency, se veut aussi un point de départ riche pour élaborer une réflexion sur la contrainte, qui est d'abord géographique (l'excentrement américain), mais aussi linguistique et identitaire (les déchirements entre ses origines canadiennes-françaises, la réalité franco-américaine et la langue anglaise d'adoption), puis qui se mute en exigence textuelle. Comme le rappelle à juste titre Morency, on attribuera en effet à Kerouac la paternité du *road book*, objet incarnant « le fantasme du grand roman américain, c'est-à-dire du livre résumant la quintessence de l'expérience d'une nation en quête de ses mythes fondateurs, et où l'espace continental joue un rôle majeur ».

À travers l'examen de la réception critique de Kerouac par les francophones de l'Amérique du Nord (Québécois, Acadiens et Étatsuniens), c'est tout le rapport aux contraintes identitaires qui se trouve ainsi interrogé.

En faisant intervenir dans la problématique les courriers des lecteurs adressés aux Éditions Héritage dans les années 1960, 1970 et 1980, Philippe Rioux place la focale sur un autre type de contrainte. Le lectorat des *comics books* fait partie d'une communauté d'*aficionados* qui s'éprend rapidement et fortement de ses superhéros. Sachant qu'en régime de grande diffusion, le rapport entre l'offre et la demande est primordial, les lecteurs ont-ils un réel pouvoir sur le contenu des œuvres à venir? Sur leur matérialité? Et comment, dans ce cas précis, peut se placer une maison d'édition comme Héritage, un peu inconfortablement assise entre deux sièges, elle qui reproduit (en l'adaptant légèrement) un contenu américain, mais qui doit pourtant développer une certaine relation de proximité avec les acheteurs bien québécois des *comics*? Et comment le genre bédésque impose-t-il ses propres règles et contraintes? En somme, Rioux montre que les demandes et suggestions du «Coin du lecteur» deviennent, pour les Éditions Héritage, une source de créativité. Voilà l'un des postulats de ce collectif: la contrainte est aussi susceptible de produire des effets inédits.

C'est dans le même esprit qu'il faut lire la contribution de Pierre Rajotte, qui porte sur la pratique du récit de voyage dans l'extrême-contemporain. La question de départ est on ne peut plus pertinente à notre objet, et l'on pourrait dire qu'ici, on se retrouve à l'autre bout du pôle: rien n'interdit à quiconque, au Québec, de raconter ses voyages, et ce, à la manière qui lui convient. Mais c'est justement là qu'à une liberté que l'on pourrait presque qualifier de maximale (à supposer que l'on demeure, bien sûr, à l'intérieur des bornes de la loi), correspondent, paradoxalement, des contraintes tout aussi maximales. Après une longue tradition du récit de voyage, tout semble en effet avoir été dit: «le défi qui attend les écrivains voyageurs apparaît donc plus que jamais difficile à relever». Dès lors, si le fondement même du récit de voyage consiste à «considérer le connu à l'aune de l'inconnu», comment les écrivains voyageurs (qui continuent d'être nombreux!), parviennent-ils à réactiver cet impératif d'originalité?

Enfin, un troisième et dernier axe est consacré à des points de vue sur la contrainte et la liberté, plus personnels et situés. Le texte d'Yves

Lever revient sur le débat l'ayant lui-même mené aux premières loges de l'actualité lors de la publication de sa biographie de Claude Jutra. Ce retour sur la controverse qui a suivi la révélation de la pédophilie du cinéaste amène Lever à constater que le genre biographique impose des limites à l'expression des faits, limites elles-mêmes liées à l'horizon d'attente du public. Ainsi, dit-il, en matière de biographie, « toute vérité n'est pas bonne à dire », ou « si toute vérité peut être bonne à dire, ce n'est pas à n'importe qui de le faire, pas devant n'importe qui et pas n'importe quand ». Le parcours retracé ici montre que, lorsqu'il est question de raconter une vie humaine, la censure est susceptible de survenir à chaque étape du processus, depuis la recherche préalable jusqu'à la réception critique.

Au terme de ces réflexions qui cherchent toutes, à leur manière et avec leurs objets, à appréhender sous un angle novateur les questions censoriales et les diverses formes de régulation ayant pesé sur la culture, on cédera volontiers la parole à Pierre Hébert qui, dans une entrevue avec Stéphanie Bernier, explore son propre rapport avec la liberté, la contrainte et son corollaire, la violence, à partir de ses recherches, mais aussi de son engagement dans les instances syndicales et dans l'enseignement. De ses propos ressort un vibrant plaidoyer *pour* l'université, dont l'idéal humaniste devrait plus que jamais être rappelé et surtout défendu. À cet égard, nous reproduisons, à la suite de l'entretien, son texte « La "vraie" faillite de l'université. Les sept péchés capitaux », qui décrit avec finesse et humour les récentes dérives de l'université. En le faisant circuler de nouveau, nous voulions non seulement donner accès à certaines des idées phares de Pierre Hébert sur les enjeux universitaires, mais surtout faire ressortir une autre trame de fonds de ce collectif : la croyance dans le discours et dans le pouvoir des mots pour nommer la contrainte, la dénoncer, et ainsi aspirer à s'en émanciper, puisque « les mots peuvent scier nos chaînes⁹ ».

9. P. Hébert, *La nouvelle université guerrière*, Québec, Éditions Nota bene, 2001, p. 71.

BIBLIOGRAPHIE

- GIDE, André, *Nouveaux prétextes. Réflexions sur quelques points de littérature et de morale*, Paris, Mercure de France, 1947, 287 p.
- HÉBERT, Pierre, *Jacques Poulin. La création d'un espace amoureux*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1997, 205 p.
- HÉBERT, Pierre, *La nouvelle université guerrière*, Québec, Éditions Nota bene, 2001, 77 p.
- HÉBERT, Pierre, « Les aventures d'Anastasia au Québec: censure cléricale et littérature (1840-1960), dans Laurent MARTIN (dir.), *Les censures dans le monde. XIX^e-XXI^e siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2016, p. 47-55.
- HÉBERT, Pierre, *Vie(s) d'Eugène Seers / Louis Dantin. Une biochronique littéraire*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2021, 560 p.
- HÉBERT, Pierre, avec la collaboration de Patrick NICOL, *Censure et littérature au Québec*, t. I: *Le livre crucifié (1625-1919)*, Montréal, Fides, 1997, 290 p.
- HÉBERT, Pierre, avec la collaboration d'Élise SALAÜN, *Censure et littérature au Québec*, t. II: *Des vieux couvents au plaisir de vivre (1920-1959)*, Montréal, Fides, 2004, 252 p.
- HÉBERT, Pierre, Yves LEVER et Kenneth LANDRY (dir.), *Dictionnaire de la censure au Québec. Littérature et cinéma*, Montréal, Fides, 2006, 715 p.
- SMART, Patricia, *Écrire dans la maison du père. L'émergence du féminin dans la tradition littéraire du Québec*, Montréal, Québec Amérique, 1988, 337 p.

«L'art naît de contraintes, vit de luttes et meurt de liberté», écrivait André Gide. Les travaux sur la censure au Québec menés par le professeur émérite de l'Université de Sherbrooke, Pierre Hébert, ont montré dans toute leur historicité les fondements du contrôle des discours et les combats pour la liberté artistique. Le présent ouvrage entend reconnaître ce legs majeur pour les études québécoises en appréhendant sous un angle novateur les questions censoriales et les diverses formes de régulation ayant pesé sur la culture.

Des écrits de la Nouvelle-France à nos jours, comment la production littéraire a-t-elle, tant bien que mal, composé avec les entraves, qu'elles soient contextuelles ou textuelles? L'objectif de l'ouvrage est de cerner les effets des contraintes, quelles qu'elles soient, dans une perspective externe (contraintes financières, familiales, genrées, idéologiques) ou interne (discursives, éditoriales, génériques, etc.). Quels sont, d'hier à aujourd'hui, les mécanismes d'intégration ou, à l'inverse, les stratégies de contournement des cadres et des impératifs qu'une époque impose au littéraire? Comment la contrainte peut-elle devenir un moteur ou, à tout le moins, un ressort de la création? Les textes réunis ici posent à nouveau la question, à leur manière, de l'influence et des effets des différents dispositifs de contrainte et leurs manifestations dans la littérature québécoise.

Avec des textes de :

Bernard Andrès, Stéphanie Bernier, Louise Bienvenue, Michel Biron,
Pierre Hébert, Kenneth Landry, Yves Lever, Marie-Pier Luneau,
Jean Morency, Pierre Rajotte, Philippe Rioux, Lucie Robert.

espace
littéraire

34,95 \$ • 31 €

Couverture: © Robert Keane/Unsplash

Disponible en version numérique
www.pum.umontreal.ca

ISBN 978-2-7606-4574-5



9 782760 645745